

CALENDRIER DES OPÉRATIONS DU MOUVEMENT INTRA 2018 POUR L'ACADÉMIE DE MONTPELLIER

(Pour les autres académies, se rapprocher des sections académiques du SNES correspondantes : coordonnées sur la page Mutations du site national www.snes.edu)

**Saisie des vœux Internet pour l'académie de Montpellier:
du jeudi 22 mars au mercredi 4 avril (17h)
Attention : saisie des vœux sur SIAM via I-PROF**

Date limite d'envoi des dossiers médicaux : **27 mars**



Date limite d'envoi des fiches de candidature :

- sur SPEA : **4 avril** au plus tard
- sur poste ULIS : **4 avril** au plus tard
- sur poste à recrutement particulier REP ou REP+ : **4 avril** au plus tard

Arrivée dans les établissements des confirmations de demande : à partir du **5 avril**

Envoi au rectorat des formulaires de confirmation par les chefs d'établissement : **11 avril**

Consultation du projet de barèmes sur SIAM : à partir du **7 mai midi**

Demande d'annulation ou de modifications de vœux : jusqu'au **4 mai**

Demande de correction de barème : jusqu'au **16 mai** (minuit)

Demande tardive de mutations : jusqu'au **4 mai**

TZR actuellement en poste dans l'académie

- Vœux sur la ZR : sur SIAM du **22 mars au 4 avril** (minuit)
- Changement de rattachement : demande à formuler **avant le 31 mai**

Pour ceux d'entre vous qui ont demandé pour la rentrée prochaine à exercer à **temps partiel**, il sera primordial de prendre rapidement contact avec le rectorat de l'académie obtenue pour faire part à nouveau de votre demande de temps partiel **avant le 31 mars**.